



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 septembre 2000

Traitement des déchets - appel d'offres

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 août 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 septembre 2000

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.

Excusés :

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200451

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 septembre 2000

Nettoient Parc Auto

Traitement des déchets - appel d'offres

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La révision du Plan Départemental d'Elimination des Déchets, initiée par M. Le Préfet, est toujours en cours.

Les études remises par les Cabinets Spécialisés montrent que, quelles que soient les installations programmées, un délai de cinq ans est nécessaire pour les procédures administratives d'autorisation d'établissement classé, les marchés publics, la construction, la mise en service.

Durant cette période, la Ville de Niort accentuera ses efforts de tri, mais elle devra aussi évacuer les déchets restants.

Il est donc essentiel de lancer un appel d'offres pour le transport et le traitement des ordures ménagères et des déchets assimilables, le marché à conclure prendra le relais du marché actuel.

En effet, le département de la Vendée pourrait restreindre désormais les apports extérieurs dans ses installations et notre marché actuel ne pourrait se prolonger au delà de mars 2001 pour les quantités actuelles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de consultation,
- autoriser M. Le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres,
- autoriser M. Le Maire à signer les marchés à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)